



Inserm

Institut national
de la santé et de la recherche médicale

Communiqué de presse

14 avril 2004

CONSOMMATIONS DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES DES ÉLÈVES DE 12 À 18 ANS ÉVOLUTIONS ENTRE 1993 ET 2003

Les résultats 2003 de l'enquête ESPAD menée en France auprès de plus de 16 000 élèves dans 400 établissements permettent de connaître leurs usages de produits licites et illicites. La mise en perspective de ces données avec des enquêtes antérieures renseigne sur les évolutions depuis dix ans.

ESPAD (European School Survey on Alcohol and Other Drugs) est une enquête transversale en milieu scolaire menée concomitamment dans 30 pays européens sur la base d'un questionnaire commun centré sur les usages, attitudes et opinions relatifs aux substances psychoactives.

En France, la réalisation de l'enquête a été confiée à l'équipe Santé de l'Adolescent de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et à l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies (OFDT) en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche. Un échantillon de plus de 16 000 élèves âgés de 12 à 18 ans et scolarisés au sein de 400 établissements du second degré (collèges et lycées des secteurs public et privé) a été interrogé.

Menée en France pour la première fois en 1999, ESPAD suit un rythme quadriennal. Les résultats 2003 peuvent être mis en perspective avec les données recueillies lors de l'édition précédente mais également avec une enquête menée par l'Inserm en 1993. Il devient ainsi possible de retracer l'évolution de plusieurs consommations au cours de la dernière décennie.

Les résultats consacrés aux substances psychoactives présentés ici sont issus du numéro 35 de la publication Tendances de l'OFDT : « *les substances psychoactives chez les collégiens et lycéens : consommations en 2003 et évolutions depuis dix ans* » co-écrit par Marie Choquet, François Beck, Christine Hassler, Stanislas Spilka, Delphine Morin et Stéphane Legleye.

Ils se concentrent sur deux types de données :

- les « expérimentations » désignent le fait d'avoir déjà consommé une substance, au moins une fois au cours de la vie. Ces données (parfois désignées par le terme « consommations au cours de la vie ») rassemblent donc des élèves qui ont consommé une substance psychoactive sans renouveler l'expérience et ceux qui consomment plus régulièrement.
- les consommations régulières. Pour l'alcool et le cannabis cette notion correspond à au moins 10 usages par mois. Pour le tabac il s'agit d'une consommation d'au moins une cigarette par jour (usage quotidien).

De l'observation des consommations des collégiens et des lycéens en France en 2003 et de leur mise en perspective on peut dégager les points clés suivants :

La très grande majorité des élèves a expérimenté les substances psychoactives

Le fait d'avoir déjà consommé au moins un des trois produits psychoactifs les plus diffusés (alcool, tabac, cannabis) au cours de sa vie concerne la grande majorité des élèves ; au total, 88 % des garçons de 12-18 ans et 84 % des filles.

L'expérimentation de cannabis augmente fortement avec l'âge mais reste toujours inférieure à celle des produits licites. En revanche, les consommations au cours de la vie de produits illicites hors cannabis restent très minoritaires. Qu'il s'agisse des amphétamines, du LSD, de la cocaïne et de l'ecstasy les niveaux ne dépassent pas 5 %. Seuls les produits à inhaler pour l'ensemble des élèves interrogés et les champignons hallucinogènes pour les garçons de 16-17 ans se situent au-delà de ce niveau.

Les niveaux de consommation augmentent au milieu de l'adolescence

Le milieu de l'adolescence apparaît comme une période charnière du point de vue des expérimentations et de l'entrée dans les consommations régulières. Les élèves les plus jeunes sont surtout expérimentateurs de substances licites ; l'expérimentation de cannabis augmente principalement après 14 ans. Quant aux consommations régulières, elles restent rares avant 14 ans et se développent nettement à partir de 15 ans.

Les garçons consomment davantage que les filles

Les garçons sont, d'une manière générale, plus nombreux que les filles à faire l'expérience des substances psychoactives. Toutefois, ce décalage, qui tend à se réduire durant l'adolescence, s'inverse pour deux produits : le tabac et les médicaments (tranquillisants ou somnifères). Pour les consommations régulières on retrouve cette même prépondérance masculine, sauf, là encore, pour le tabac.

Le tabac occupe une place prédominante dans les consommations des élèves

Après 14 ans une majorité de jeunes scolarisés interrogés déclare avoir fait l'expérience du tabac. Ce produit est aussi celui dont la consommation régulière (rappelons que pour le tabac la notion retenue est celle d'usage quotidien) progresse le plus rapidement et est, de très loin, la plus forte. Cette suprématie apparaît d'autant plus remarquable qu'elle concerne les deux sexes, le tabac étant le produit pour lequel la différence entre garçons et filles est la moins marquée. L'usage régulier concerne un garçon sur dix à 15 ans (11 %) et un sur cinq à 16 ans (21 %). Pour les filles on passe de 14 % à 15 ans à près du quart des effectifs à 16 ans (24 %). Après un mouvement de hausse entre 1993 et 1999 les usages quotidiens de tabac des élèves sont en recul.

La consommation régulière de cannabis se situe au niveau de celle de l'alcool

La consommation de cannabis a fortement augmenté au cours de la décennie 1993-2003, notamment jusqu'en 1999. Ainsi, le niveau d'expérimentation des 14-15 ans et des 16-17 ans a plus que doublé.

On observe en 2003, concernant les consommations régulières, une grande proximité des niveaux entre cannabis et alcool à partir de l'âge de 16 ans et ce pour les deux sexes. A cet âge les garçons sont 9 % à avoir un usage régulier de cannabis et 10 % un usage régulier d'alcool. Les chiffres concernant les filles sont de 4 % pour le cannabis et de 5 % pour l'alcool.

Le numéro de la publication *Tendances* consacré à ESPAD est disponible sur www.ofdt.fr et www.drogues.gouv.fr

Contacts presse :

OFDT : Julie-Emilie Adès/ 01 53 20 95 16 / julie-emilie.ades@ofdt.fr

INSERM : Patrick Chanson/ 01 44 23 60 89/ presse@tolbiac.inserm.fr